

N°1072

du 07
NOVEMBRE
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Escale et exercice naval de la frégate française Germinal à Lomé

-Des soins à plusieurs enfants,
-la Légion d'honneur à Stanislas Baba,
- du matériel de maintien de la paix du programme RECAMP à la Marine togolaise

P.3 Publication de la carte des scores 2018 du MCC

Le Togo maintient le cap des réformes



Stanislas Baba, Coordonnateur national de la Cellule MCA – Togo

P.7 Togo

Diamond Bank S.A. dont sa succursale Diamond Bank TOGO passera sous Manzi Finances Services en 2018

P.3 Conférence

Patrimoine culturel togolais et Numérique au Goethe Institut

P.3 En renforcement du système de santé à travers le nouveau PNDS 2017-2022

Les 6 préalables vers la Couverture Sanitaire Universelle

P.4 Crise politique au Togo

Au nom de l'apaisement, le gouvernement prend ses responsabilités et annonce un dialogue

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

AZIMUTS INFOS

Ordinateur quantique : Intel dévoile une puce supraconductrice à 17 qubits

Intel vient de présenter un processeur expérimental destiné à l'informatique quantique. Cette puce à 17 qubits a été confiée à son partenaire QuTech qui en évalue les capacités. Le fondateur s'est appuyé sur son savoir-faire industriel pour explorer une nouvelle technique de fabrication.

Avec les processeurs neuromorphiques, l'ordinateur quantique est l'autre grand axe de recherche pour tenter de créer l'informatique de demain, capable de répondre à la puissance de calcul croissante que réclament, entre autres, l'intelligence artificielle, les big data, la recherche en chimie, en science des matériaux et en modélisation moléculaire. IBM a mis au point deux ordinateurs quantiques de 16 et 17 qubits, Google fait des progrès avec le calculateur D-Wave 2X et Microsoft a récemment dévoilé un langage de programmation dédié à l'informatique quantique qui n'a pour le moment pas de nom. Et pour cause, il s'adresse à des machines qui n'existent pas encore dans le commerce !

Car en effet, malgré les progrès accomplis, nous n'en sommes pas encore au point où l'informatique quantique puisse être exploitable commercialement. Mais on s'en approche un peu plus avec la dernière avancée d'Intel. Le fondateur vient de dévoiler une puce supraconductrice de 17 qubits en s'appuyant sur son expertise en science des matériaux et en production industrielle. Ce processeur expérimental a été confié à la société néerlandaise QuTech avec laquelle Intel collabore pour ses travaux sur l'informatique quantique. QuTech a pour mission d'évaluer les performances de cette puce en lui soumettant divers algorithmes.

La technique de la puce retournée

Dans son communiqué, Intel souligne que la principale innovation qu'apporte son processeur concerne le packaging, l'emballage des qubits, ce qui est la clé de leur stabilité. Le fondateur rappelle que les qubits sont très fragiles et ne peuvent fonctionner qu'à des températures extrêmement basses de l'ordre de 20 millikelvins (donc vingt millièmes de degré au-dessus du zéro absolu).

Pour concevoir cette puce supraconductrice, Intel a choisi une variante et adapté la technique dite de la puce retournée (en anglais flip chip) qui met face à face les surfaces pour les soudures. En l'occurrence, un point de soudure est appliqué à chaque plot de liaison, la puce est ensuite retournée à l'envers sur le circuit imprimé et l'on fait fondre la soudure pour la lier. Ce procédé contribue à réduire l'inductance de la connexion.

Cette architecture rend la puce plus stable aux températures évoquées et réduit également les interférences électromagnétiques entre les qubits. Selon Intel, ce processeur peut envoyer et recevoir entre dix et cent fois plus de signaux comparativement à une puce équivalente mais basée sur la technologie du wire bonding où les plots de liaisons au sommet de la puce sont reliés par des fils micrométriques aux broches de connexion, lesquelles sont ensuite soudées au circuit imprimé.

Créer l'architecture qui entoure le processeur quantique

" Notre recherche quantique a progressé au point où notre partenaire QuTech simule des charges de travail avec des algorithmes quantiques et qu'Intel fabrique de nouvelles puces à qubits à un rythme régulier ", assure le professeur Michael Mayberry, vice-président corporate et directeur d'Intel Labs.

Par ailleurs, les deux entreprises collaborent sur l'ensemble de la chaîne qui doit mener à l'ordinateur quantique, en travaillent notamment sur les architectures matérielles et logicielles qui doivent assurer le contrôle d'un processeur qubit ainsi que sur de futures applications. Une condition essentielle pour que l'informatique quantique puisse passer du stade la R&D à une utilité concrète.

Conférence

Patrimoine culturel togolais et Numérique au Goethe Institut

Une conférence-débat sur le patrimoine culturel et sa valorisation à l'ère du numérique aura lieu au Goethe Institut de Lomé ce mercredi 8 novembre. Le conférencier est ATI Komi, Gestionnaire des industries culturelles et créatives Coordinateur Général du Réseau Francophone pour la Promotion des Arts et de la Culture (FFPAC).

" Le patrimoine culturel immatériel est défini par la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 de l'UNESCO comme étant des pratiques, repré-

sentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui lui sont associés, que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Le patrimoine culturel immatériel est aussi l'ensemble des croyances, des pratiques religieuses, des contes, des légendes, des proverbes qui se transmettent de génération en génération.

Si nous prenons le cas du Togo,

les ethnies qui le peuplent possèdent un riche patrimoine culturel immatériel. Il s'agit notamment des rites initiatiques (Akpéma chez les peuples Kabyè) des danses de chasseurs et de guerriers (Akpwiu à Yikpa), de réjouissance (Bobobo des peuples Ewé), des fêtes de moissons (T'bole des peuples Bassar). Cependant, force est de constater que ce patrimoine est en voie de disparition.

En effet, beaucoup de jeunes togolais ne s'intéressent plus à ces pratiques qui les identifient à

d'autres sociétés. Il urge de les sauvegarder surtout pour les générations futures. Les nouvelles technologies se sont donc imposées comme le meilleur et le plus fiable support de documentation et d'archivage du patrimoine. L'avantage de ces outils ne consiste pas seulement dans la facilité de conservation et de sauvegarde des informations concernant les éléments patrimoniaux mais aussi dans les opportunités qu'ils offrent pour accéder à ces informations et les valoriser."

Musique

MC Solaar revient avec l'album Géopoétique

Mc Solaar n'a pas sorti de disque depuis dix ans. Entre-temps, la scène du rap a évolué. Dans son nouvel album, qui sort ce vendredi 3 novembre, l'artiste cultive toujours sa signature : des textes poétiques et élaborés. Mais a-t-il encore de quoi en imposer au rap français d'aujourd'hui ?

" J'ai des rides et des poches sous les yeux, les cheveux poivre et sel et l'arthrose m'en veut. " Mc Solaar annonce la couleur dans son clip Sonotone, premier titre diffusé de son nouvel album. Une décennie entière qu'il a disparu des ondes mais pas question pour autant de renier sa plume originelle. Dans son album Géopoétique, qui sort vendredi 3 novembre, le rappeur star des années 1990 reste fidèle à lui-même. Inutile de chercher l'image du caïd nonbrilliste souvent collée à ce genre musical. Mc Solaar continue d'assumer la figure du rappeur intello avec des textes recherchés, même si depuis dix ans, le monde du rap a bien changé. " NTM, Solaar, IAM, c'est de l'antiquité. Maintenant c'est notre heure ", revendiquait Booba en 2008. Vraiment ?

Celui qui a grandi à Villeneuve-Saint-Georges reste une entité musicale. Le photographe David Delaplace, qui a rencontré Mc Solaar pour son livre, Le visage du rap français 1980-2016, confirme l'influence de l'artiste sur le genre : " C'est lui qui a rendu le rap populaire en France. Avant, le rap s'écouait dans la rue et peu de monde en faisait en studio. Il l'a ramené dans la maison de monsieur tout le monde et ça c'est quelque chose. Avant lui le rap, ce n'était rien de sérieux. Mc Solaar, il en a fait des disques de platine."

Pourtant, le rappeur renouvelle ses gammes en 2017. Si David Delaplace n'est pas étonné par le retour du maître, il avoue l'être un peu plus par les registres musicaux de l'album. " C'est différent de ce qu'il faisait avant. La production, le rythme, la manière de rapper. Il s'est actualisé. Cela se voit dans la direction musicale."

Les dix-neuf titres de Géopoétique délivrent un message



avec un regard perspicace sur notre époque. Le morceau L'attrap-nigaud s'adresse aux adolescents d'aujourd'hui : " Maintenant pour être top, je dois plutôt leur parler de drogues, de pin-up et d'alcools [...] Je suis tombée dans l'attrape-Nigaud. " Donc si votre petite cousine écoute Mc Solaar, pas la peine de s'inquiéter. Les références culturelles sont légion. Le titre Les Mirabelles ravive le souvenir d'un village lors de la Première Guerre mondiale. Un autre fait l'éloge de Serge Gainsbourg, Géopoétique est une ode aux voyages et la plupart rendent hommage aux lettres. " Je ne suis qu'un poète mal armé ", dame-t-il dans Mephisto.

En plein scandale Harvey Weinstein, deux de ses morceaux trouvent un écho particulier. L'excellent Jane et Tarzan évoque le harcèlement de rue. " Harcelée parce qu'elle a une belle gueule. Jupe courte façon jingle. Si tu la siffles, elle te répond ta gueule ". Tandis que le titre I Need Gloves dépeint le monde du show-biz avec perspicacité : " Ce soir elle est la vedette du défilé Victoria Secret. [...] Harcelée par un gros client aux manières de porc. La fille se fige. Il a cassé ma chaîne en or. " L'artiste de 48 ans est toujours à la page. Dans Et qu'ça saute, il raconte le quotidien d'un start-uppeur : " J'ai grimpé doucement les échelons de l'entreprise. Il a fallu que j'aille vers plus de productivité, aller chercher d'autres marchés. " Le géant de Prose Combat (Victoires de la musique 1994) parle à la société de 2017 et n'est pas resté bloqué dix ans en arrière.

Littérature

Olivier Guez, lauréat du prix Renaudot

Le jury du Renaudot a choisi son vainqueur : il s'agit de l'auteur de La Disparition de Josef Mengele (éd. Grasset). Quelques minutes après que l'académie Goncourt a récompensé L'Ordre du jour d'Éric Vuillard (éd. Actes Sud), le jury du Renaudot a décerné son prix à un autre roman historique, La Disparition de Josef Mengele d'Olivier Guez (éd. Actes Sud).

Centré sur l'exil de Josef Mengele en Argentine puis au Brésil après la Seconde guerre mondiale, l'ouvrage a fait sensation et divisé les avis lors de cette rentrée littéraire. L'enjeu était de taille puisqu'il s'agissait de faire de ce mons-



tre du nazisme un personnage de roman. Quoi que l'on puisse penser de ce sujet délicat à traiter, le travail de recherche extrêmement bien documenté - trois années d'écriture et d'enquête en Amérique latine et en Allemagne - ne peut être enlevé à l'écrivain.

Prix

Éric Vuillard remporte le Goncourt

L'auteur du roman L'Ordre du jour (éd. Actes Sud) a reçu le prix ce lundi 6 novembre. C'est à l'issue du troisième tour que le jury du Goncourt s'est décidé, désignant Éric Vuillard vainqueur à 6 voix contre 4 (pour Véronique Olmi, Bakhita, éd. Albin Michel). Il

reçoit la somme symbolique de 10 • mais surtout le prix littéraire le plus prestigieux en France.

L'Ordre du jour, sorti au printemps 2017 chez Actes Sud, revient sur l'ascension de Hitler et du nazisme en Allemagne.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue ERIC JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

En renforcement du système de santé à travers le nouveau PNDS 2017-2022

Les 6 préalables vers la Couverture Sanitaire Universelle

Late Pater

A terme il y a deux ans, l'évaluation du Plan national de développement sanitaire (PNDS 2012-2015) et l'analyse de la situation du secteur, réalisée en août 2016, ont mis en évidence des avancées importantes à capitaliser, mais aussi des insuffisances et goulots d'étranglement dans plusieurs domaines. En matière d'acquis et de bonnes pratiques à capitaliser, on cite (i) l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action opérationnels annuels dans les 40 districts sanitaires du Togo ; (ii) l'organisation de revues annuelles conjointes des performances aux différents niveaux du système de santé ; (iii) l'évolution positive des indicateurs de santé de l'enfant et ceux liés à la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme. En termes d'insuffisances, de faibles performances voire contre-performances ont été relevées dans les domaines de la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale et du contrôle des maladies non transmissibles. Les principaux dysfonctionnements du système de santé notés sont (i) l'insuffisance dans la gouvernance et le pilotage du secteur ; (ii) l'insuffisance de ressources humaines pour la santé ainsi que la gestion non optimale de l'existant ; (iii) la non utilisation systématique des médicaments essentiels et génériques et la faible disponibilité des produits sanguins ; (iv) le sous financement public du secteur ; (v) la gestion non efficiente des ressources mobilisées ; (vi) l'impor-



Moustafa Mijiyawa, Ministre de la santé

tante contribution des ménages ; (vii) les problèmes de promptitude, de complétude et de fiabilité des données du Système national d'information sanitaire (SNIS) qui limitent la prise de décision à tous les niveaux. Du coup, l'élaboration du PNDS 2017-2022 s'inscrit dans une double perspective : le souci d'apporter des solutions idoines aux problèmes dégagés par l'évaluation du PNDS, d'une part, et l'alignement sur les ODD dans le cadre de la mise en place de la couverture sanitaire universelle, d'autre part.

Nouveau cadre stratégique du secteur de la santé. Le PNDS 2017-2022 se décline en cinq (5) axes stratégiques en cohérence avec les priorités nationales et internationales, les enjeux et les défis majeurs du secteur : *Axe stra-*

tégique 1, accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile et renforcement de la planification familiale et de la santé des adolescents ; *Axe stratégique 2*, renforcement de la lutte contre les maladies transmissibles ; *Axe stratégique 3*, amélioration de la sécurité sanitaire et la réponse aux épidémies et autres urgences de santé publique ; *Axe stratégique 4*, renforcement de la lutte contre les maladies non transmissibles et promotion de la santé ; *Axe stratégique 5*, renforcement du système de santé vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) y compris la santé communautaire.

La mise en œuvre de l'axe stratégique 1 «*Accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile et*

renforcement de la planification familiale et de la santé des adolescents» va surtout permettre de réduire la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile pour atteindre les cibles de 250 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes, de 17 décès néonataux et de 59 décès d'enfants de moins de 5 ans pour 1.000 naissances vivantes en fin 2022. Ces cibles correspondent à une réduction annuelle de 7,0% pour ce qui concerne la mortalité maternelle et néonatale et de 5,0% pour la mortalité infanto-juvénile. A cet effet, il s'agira d'élaborer et de mettre en œuvre un plan national intégré pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile et le renforcement de la planification familiale et de la santé des adolescents en cohérence avec la Stratégie mondiale (2016-2030) pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent.

En ce qui concerne le deuxième axe stratégique «*Renforcement de la lutte contre les maladies transmissibles*», il sera question de réduire d'ici à 2022 la prévalence du VIH chez les 15 à 49 ans de 2,5% à 1,8% ; la mortalité spécifique du VIH de 83,2 à 30,6 pour 100.000 habitants ; l'incidence du paludisme de 161,0 à 40,0‰ ; l'incidence de la tuberculose de 58,0 à 23,0‰ et la prévalence des schistosomiasis de 5,0 à 0,2%. Pour y parvenir, les plans stratégiques des différents programmes, plus particulièrement ceux liés au contrôle du paludisme, du VIH/SIDA, des hépatites et de la tuberculose, ainsi que celui lié à l'élimination des principales maladies tropicales négligées (MTN), seront actualisés et mis en œuvre.

Concernant l'axe stratégique 3 «*Amélioration de la sécurité sanitaire et la réponse aux épidémies et autres urgences de santé publique*», il s'agira de développer un système de santé capable de détecter précocement et de répondre efficacement aux épidémies et autres urgences de santé publique, en assurant une couverture effective d'un certain nombre d'interventions relatives à la prévention, la préparation et la réponse aux épidémies ainsi que le relèvement du secteur. L'accent sera mis sur les approches stratégiques telles que (i) le renforcement de la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International (RSI) au niveau national (développement et renforcement de dispositifs et capacités des structures de veille sanitaire aux différents niveaux) ; (ii) le renforcement de la collaboration, la coordination multisectorielle et l'intégration des actions selon l'approche «*Une Santé*» ; (iii) l'élaboration/harmonisation et la vulgarisation des normes et procédures opérationnelles de prise en charge des urgences et des événements de

santé publique ; (iv) la mise en œuvre et le suivi des plans d'opération spécifiques pour faire face à des menaces sanitaires.

Dans le domaine du «*Renforcement de la lutte contre les maladies non transmissibles et promotion de la santé*», l'objectif visé à travers cet axe (axe stratégique 4) est de réduire significativement la morbidité, l'incapacité et la mortalité liées aux maladies non transmissibles (MNT) telles que les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète, les affections respiratoires chroniques ou encore les maladies rénales chroniques, la drépanocytose, la cécité, les maladies bucco-dentaires, les traumatismes et violences, les troubles de la santé mentale et l'épilepsie. Cet axe sera mis en œuvre à travers différentes approches stratégiques notamment (i) le renforcement des capacités de coordination de l'action multisectorielle et de partenariats pour accélérer la lutte contre les MNT ; (ii) le développement et la mise en œuvre d'un plan stratégique intégré de lutte contre les MNT assorti de plans d'action spécifiques y compris celui du handicap ; (iii) la mise en œuvre optimale des dispositions de la loi relative à la production, à la commercialisation et à la consommation des cigarettes et autres produits du tabac conformément à l'esprit de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac ; (iv) la mise à l'échelle nationale de WHO-PEN (World Health Organization Package of Essential Non-Communicable Diseases) ; (v) la prise des mesures pour agir sur les déterminants environnementaux de la santé y compris la promotion de la santé et la sécurité au lieu de travail.

S'agissant du «*Renforcement du système de santé vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) y compris la santé communautaire*» (axe stratégique 5), l'objectif global visé est de renforcer les six piliers du système de santé pour permettre un accès universel aux services préventifs et curatifs en vue d'une réduction durable de la mortalité et de la morbidité. Pour ce faire, l'accent sera mis sur (i) le renforcement de la gouvernance du secteur (consolidation du rôle de leadership et de pilotage stratégique du ministère de la santé ; renforcement du rôle et de la contribution du secteur privé, des organisations de la société civile et des ordres professionnels dans la gestion du secteur ; amélioration de la transparence et de la redevabilité ; renforcement de la participation communautaire) ; (ii) l'amélioration du financement de la santé à travers le développement et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de financement de la santé vers la couverture sanitaire universelle ; (iii) le renforcement des ressources humaines en vue

d'atténuer les besoins, de réduire les inégalités dans leur répartition et d'améliorer leurs compétences et performances ; (iv) le développement d'une offre de services et soins de santé facile d'accès et de qualité sur l'ensemble du territoire ; (v) l'amélioration de la disponibilité des médicaments et autres produits de santé de qualité dans les formations sanitaires y compris les produits sanguins labiles sécurisés ; (vi) l'accélération de la réforme du système national d'information sanitaire et la promotion de la recherche en santé.

Financement du PNDS 2017-2022. La budgétisation des actions correctrices pour lever les goulots d'étranglement identifiés, réalisée avec l'outil One-Health, a permis d'évaluer les besoins de financement du PNDS à un coût total de 674,148 milliards de francs Cfa pour la période 2017-2022, soit un coût moyen annuel de 112,358 milliards de francs Cfa. Le financement du PNDS sera soutenu par deux cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) triennaux glissants dont le premier a été élaboré pour couvrir la période 2017-2019. Afin d'évaluer les capacités du pays à financer le PNDS, le CDMT sectoriel pour la période 2017-2019 présente trois scénarii de l'espace budgétaire pour la santé. La comparaison du coût total du PNDS et des ressources mobilisables par scénario indique qu'avec le scénario de base et le scénario moyen, il sera impossible de financer la mise en œuvre du PNDS. Pour y parvenir, le Gouvernement et ses partenaires devront s'engager à la réalisation des conditions du scénario accéléré. Cela exige les engagements suivants : une augmentation sensible du budget de l'Etat alloué à la santé pour atteindre 12,0%, ce qui correspond à 7,0%, 8,0%, 9,0%, 10,0%, 11,0% et 12,0% respectivement en 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 ; une diminution progressive de la dépendance extérieure du financement de la santé ; une amélioration de la gestion des recettes des formations sanitaires ; une réduction de moitié des dépenses directes de santé des ménages (de 48% à 21,9%) grâce au développement d'un système de couverture du risque financier lié à la maladie. En termes de ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés, le financement du PNDS par source potentielle sur la période 2017-2022 se présente comme suit : 333,505 milliards de francs Cfa de contribution de l'Etat (49,5%) ; 208,209 milliards de francs Cfa de recouvrement des coûts (30,9%) ; 123,131 milliards de francs Cfa d'appui des partenaires (18,3%) ; et 9,301 milliards de francs Cfa de soutien des collectivités locales (1,4%).

Publication de la carte des scores 2018 du MCC

Le Togo maintient le cap des réformes

Le Millenium Challenge Corporation (MCC) a publié, le 2 novembre 2017, la carte des scores des pays participant au processus compétitif de sélection à ses différents programmes en faveur du développement. Les scores enregistrés permettent l'éligibilité des pays en compétition au programme Threshold ou au Compact. Selon la carte des scores du Togo, douze (12) indicateurs sont au vert avec la validation et le renforcement pour la deuxième année consécutive des indicateurs relatifs à la gouvernance, en particulier les indicateurs «*maitrise de la corruption*» et «*l'état de droit*». Les indicateurs validés se présentent comme suit dans chaque catégorie : 1- bonne gouvernance : maitrise de la corruption, liberté d'information, droits politiques, liberté civile, l'état de droit ; 2- investissement dans le capital humain : dépenses d'éducation, taux de couverture vaccinale, taux d'achèvement des filles au cycle primaire, protection des ressources naturel-

les ; 3- inflation, genre dans l'économie, qualité de la régulation.

Ensuite, le pays dispose encore d'une marge de progression car cinq (5) indicateurs sont justes en dessous de la médiane ou sur la médiane. Il s'agit de la politique fiscale, l'accès au crédit, la création d'entreprises, les dépenses de santé et l'efficacité de l'action gouvernementale.

Enfin, le Togo a validé les trois critères d'éligibilité requis pour le programme Compact à savoir la validation de l'indicateur «*maitrise de la corruption*», la validation des indicateurs de droits démocratiques (droits politiques et liberté civile) et la satisfaction à la moitié des indicateurs, soit dix/vingt (10/20) indicateurs avec au moins un indicateur au vert dans chaque catégorie.

Selon le communiqué officiel, ces scores traduisent les efforts du Togo, engagé dans un processus profond de transformation et la volonté politique de maintenir le cap des réformes notamment celles

relatives à la consolidation de la démocratie et la lutte contre la corruption. «*Ces résultats encourageants méritent d'être préservés par un climat de paix sociale. Aussi est-il nécessaire que toutes les parties ayant concouru à l'obtention de ces résultats s'inscrivent davantage dans la préservation des acquis démocratiques et économiques. La cellule MCA-Togo saisit l'occasion de la publication de cette carte des scores pour exprimer sa gratitude au chef de l'Etat et au gouvernement, aux comités sectoriels, à la société civile togolaise sans oublier les acteurs des médias pour leur engagement et leur contribution aux résultats encourageants et prometteurs. Aux partenaires ayant apporté leur soutien à la cellule dans ses efforts, nous leur exprimons nos remerciements et réitérons notre disponibilité à œuvrer avec le gouvernement dans l'intérêt des progrès économiques et d'un processus démocratique irréversible*», indique le texte.

Crise politique au Togo

Au nom de l'apaisement, le gouvernement prend ses responsabilités et annonce un dialogue

Eric J.

Dans un communiqué rendu public ce lundi 06 novembre, le gouvernement togolais a joué à l'apaisement par des mesures fortes. Contre toute attente et à la veille des manifestations publiques prévues par une coalition de l'opposition sur trois jours, le gouvernement élargi la quarantaine de personnes arrêtées, jugées et condamnées dans le cadre des marches de protestation et de revendications politiques antérieures et émaillées de violences. Surtout, le gouvernement abandonne les charges émisées contre le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre depuis les incendies criminels des grands marchés de Lomé et de Kara.

Toutes ces mesures sont de nature à permettre aux politiques de mettre de l'eau dans leur vin et trouver des voies et moyens de règlement de la longue crise politique qui secoue notre pays. D'ailleurs, le gouvernement annonce même un dialogue pour aplanir définitivement les questions des réformes constitutionnelles, institutionnelles et politiques. "En plus de ces mesures d'apaisement, le gouvernement prend également les dispositions nécessaires pour l'ouverture, à Lomé, d'un dialogue avec l'ensemble de la classe politique togolaise et espère donc que tout ceci conduira les partis politiques concernés à agir avec la plus grande retenue et responsabilité et à œuvrer pour l'intérêt national par la sauvegarde de la paix et de la cohésion nationale." lit-on dans le communiqué gouverne-

mental publié ci-dessus.

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Depuis le 19 août 2017, plusieurs localités de notre pays ont été confrontées à une vague de manifestations de rues, organisées par le parti PNP et relayées dès le 6 septembre par une coalition de partis politiques. Ces manifestations ont été émaillées de graves violences ayant entraîné des pertes en vies humaines ainsi que de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels notamment des atteintes à l'intégrité physique des personnes, destructions et dégradations de biens publics et privés.

Aucun moment, les leaders des partis politiques concernés n'ont déploré, regretté ou condamné les violences et les exactions commises en marge des manifestations. Le caractère violent imprimé malheureusement aux marches organisées ces derniers temps s'inscrit en porte-à-faux à l'esprit non équivoque de la loi n° 2011-010 du 16 mai 2011 fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifiques publiques.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement avait été amené à restreindre les manifestations afin d'éviter les marches et les cortèges en semaine au profit des meetings et de réduire ainsi les conséquences préjudiciables de celles-ci à la paix sociale y compris les impacts négatifs sur les activités économiques.

Les 30 et 31 octobre, le Gouvernement a organisé des rencontres et échanges avec la coalition des

partis politiques à l'origine des manifestations et avec l'ensemble des acteurs politiques afin de procéder à une évaluation conjointe des débordements et des dérapages enregistrés en marge des manifestations et de convenir des mesures à mettre en place pour, non seulement, préserver la liberté de manifestation mais aussi garantir le droit d'aller et de venir aux autres citoyens.

A l'issue de ces réunions, le gouvernement a rappelé aux partis politiques leurs devoirs et responsabilités conformément à la Charte des partis politiques et à la loi portant statut de l'opposition. Ainsi, il a été convenu que les organisateurs des ma-

nifestations devraient disposer d'un service d'ordre interne et coopérer étroitement avec les forces de l'ordre en vue d'encadrer les manifestations et d'éviter les risques de violences et les débordements. Par ailleurs, les organisations de défense des droits de l'homme ont été conviées à contribuer, par leur présence, à l'observation des manifestations afin de recenser les éventuels cas de violences et de débordements.

Afin de renforcer ces mesures visant à assurer la préservation et le respect effectif de la liberté de manifestation et réaffirmer sa détermination à promouvoir le retour au calme ainsi qu'un climat d'apaise-

ment et de sérénité indispensable pour la recherche de solutions crédibles et durables à la question des réformes politiques, le gouvernement a décidé, ce lundi 06 novembre 2017, de prendre des mesures nécessaires à :

- La remise en liberté de 42 personnes interpellées, jugées et condamnées par diverses juridictions dans le cadre des récentes manifestations violentes,

- La restitution des motocyclettes saisies, à Lomé, lors de la manifestation du 7 septembre 2017 et ce, après 22 heures,

- La levée de la mesure de contrôle judiciaire de monsieur Jean-Pierre FABRE, Chef de file de l'op-

position dans la procédure des incendies.

En plus de ces mesures d'apaisement, le gouvernement prend également les dispositions nécessaires pour l'ouverture, à Lomé, d'un dialogue avec l'ensemble de la classe politique togolaise et espère donc que tout ceci conduira les partis politiques concernés à agir avec la plus grande retenue et responsabilité et à œuvrer pour l'intérêt national par la sauvegarde de la paix et de la cohésion nationale.

Fait à Lomé, le lundi 06 novembre 2017

Le Gouvernement

Escale et exercice naval de la frégate française Germinal à Lomé Des soins à plusieurs enfants, la Légion d'honneur à Stanislas Baba, et du matériel de maintien de la paix du programme RECAMP à la Marine togolaise

La frégate française Germinal a fait une escale à Lomé du 26 au 28 octobre, après avoir conduit un exercice à la mer avec la Marine togolaise, apprend L'UNION de source diplomatique française. Lors de son séjour au port, le médecin du bord et son équipe ont pu apporter leur concours médical à l'orphelinat BETHEL du quartier d'Adidogomé, banlieue nord-ouest de Lomé. Ainsi, ce sont pas moins de 35 enfants qui ont profité des soins du service de santé de la frégate française.

Profitant de la présence à quai de la frégate Germinal, l'ambassadeur de France, Marc Visy, a présidé le jeudi 26 octobre à la base navale de Lomé deux cérémonies, une de remise des insignes d'Officier de la légion d'honneur au ministre conseiller pour la mer auprès

Haut Conseil de la Mer (HCM), deux organismes dont on peut lui attribuer la paternité.

Ensuite, le diplomate français a procédé à une cérémonie de remise de matériel. Les matériels remis participeront notamment au renforcement des capacités africaines de maintien de la paix dans le cadre du programme (RECAMP maritime) piloté depuis Brest par le commandant en chef pour l'Atlantique. Il s'agit essentiellement d'équipements pour les équipes de visites et contrôle en mer. Ils contribueront, affirme-t-on de source diplomatique française, à l'efficacité des interventions en mer pour préserver la sécurité des eaux togolaises. Ils soutiendront la lutte menée par le Togo contre la criminalité en mer, que ce soit le brigandage ou la piraterie mais



M. Stanislas Baba recevant sa médaille d'honneur des mains de l'Ambassadeur de France au Togo

semble dans le golfe de Guinée. Et ces dernières années avec l'élan donné par les sommets de Yaoundé, puis de Lomé, «notre coopération s'est encore accrue dans un cadre régional. La coo-

passage régulier des marins français du Sénégal, en détachement d'instruction opérationnelle, permet aussi d'accompagner les équipages des navires togolais dans l'élévation de leur qualification opérationnelle. En matière d'entraînement, sont organisés régulièrement par les navires français navigants dans le golfe de Guinée des exercices NEMO auxquels les patrouilleurs togolais et le COM (Centre Opérationnel de la Marine) participent activement.

Enfin, la France a soutenu la création de l'Organisme National pour l'Action de l'Etat en Mer (ONAEEM) et poursuit son concours au profit de la préfecture maritime au sein du dispositif national. L'ambition du Togo pour la sécurité maritime régionale est particulièrement reconnue, souligne-t-on, et la rédaction de la charte de Lomé prouve son implication dans ce domaine jusqu'au niveau continental. La France se veut un partenaire actif dans nos efforts communs pour œuvrer en faveur de la sécurité maritime et portuaire en luttant contre la piraterie, les trafics en tout genre et la dégradation des milieux maritimes.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre

Des prêts à plus de 100 milliards la dernière semaine d'octobre au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 24 au 30 octobre 2017, des prêts à hauteur de 102,400 milliards, et des emprunts à 67,900 milliards. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 471,013 milliards (contre 377,630 milliards), d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont, entre autres, à une semaine pour 90,500 milliards, et les emprunts à deux semaines pour 8,900 milliards. A une semaine, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,78%. Les taux minimum et maximum ont été fixés à 3,00% et 6,00% respectivement. A deux semaines, les trois taux sont respectivement à 5,51%, 4,50% et 6,00%.

En termes de prêts, les établis-

sements de Côte d'Ivoire enregistrent 151,000 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin avec 73,428 milliards, dont 3,000 milliards à un jour. Aux taux respectifs de 4,88%, 3,50% et 6,50%. Le Sénégal et le Burkina Faso enregistrent respectivement 58,800 milliards et 35,385 milliards. Le Mali fait 27,000 milliards et la Guinée-Bissau fait 2,500 milliards.

En termes d'emprunts, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso font respectivement 160,900 milliards et 92,500 milliards. Ils sont suivis par le Sénégal avec 64,400 milliards, dont 1,000 milliard à un mois. Aux taux respectifs et identiques de 6,00. Les établissements du Bénin enregistrent 48,500 milliards, ceux du Mali 25,313 milliards et ceux du Niger 11,500 milliards, dont 5,000 à l'échéance de trois mois. Aux taux respectifs et identiques de 6,00%. La Guinée-Bissau n'enregistre que des prêts.



Des concours médicaux aux enfants de l'Orphelinat Bethel d'Adidogomé

du président de la République togolaise, Stanislas Baba. Une décoration qui vient couvrir plus de 20 ans de très hautes fonctions étatiques en particulier au sein du Gouvernement. Ancien ministre de l'Enseignement technique et ancien Secrétaire général du gouvernement, il est depuis 2013 conseiller du Président de la République togolaise et, à ce titre, en charge de la mer aussi bien à l'Organisme National chargé de l'Action de l'Etat en Mer (ONAEEM) qu'au sein du

aussi la pêche illicite et les trafics illégaux. A ces équipements individuels, s'ajoutent, pour les patrouilleurs, du matériel de vision nocturne offert par la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du ministère des affaires étrangères. Cela donnera un avantage notable contre les délinquants de la mer qui profitent de la nuit pour perpétrer leurs forfaits.

Depuis bien longtemps, souligne l'ambassadeur français, les marins des deux pays travaillent en-

opération militaire française apporte son soutien et son expertise, aussi bien dans les domaines de la formation, de l'entraînement que dans celui du conseil», indique-t-il.

D'une part, en ce qui concerne la formation, les escales comme actuellement celle du Germinal permettent d'organiser des Périodes d'Instruction Opérationnelles (PIO) qui amate lotent ensemble les marins français et togolais des mêmes spécialités. D'autre part, le

BASKETBALL 3X3

Victoire du Nigeria et du Mali à Lomé

Les Nigériens et les Maliennes ont remporté, dimanche à Lomé, les trophées Hommes et Dames de la 1ère édition de la Coupe d'Afrique des Nations de Basketball 3x3, en s'imposant respectivement face à la Côte d'Ivoire (21-8) et au Nigeria (12-11).

Hervé A.

La première édition de la CAN de Basketball 3x3 organisée à Lomé est rentrée dans l'histoire. Le Mali a pris le meilleur sur le Nigeria en finale sur un score de 12-11 dans la série des dames. Les hommes du Nigeria ont vengé leurs dames en remportant la finale dans leur série 21-8 contre la Côte d'Ivoire.

Chez les dames, le Mali termine avec le trophée et 6 victoires en 6 matchs. Adama Coulibaly et ses coéquipières ont inscrit au total 97 points. Avec 92 points et 4 victoires en 6 rencontres, le Nigeria termine vice-champion. L'Ouganda monte sur le podium avec ses 94 points.

Désigné MVP et également vainqueur du concours de shoot à 2 points, le Malgache Elly Randriamampionona termine meilleur marqueur avec 46 points en 5 matchs devant l'Egyptien Famy Ibrahim (40 points) et le Nigérian Abdul Yahaya (39 points).

Chez les dames, l'Ougandaise Jamila Nansikombi a marqué le plus de paniers (44 points dont 34 derrière l'arc). Elle devance l'Ivoirienne Mamiky Cisse (37 points) tandis que la Nigérienne Nkechi Akashili et la



Maliennne Djeneba Ndiaye se partagent la 3^e place avec 28 unités chacune.

Les deux sélections togolaises n'ont pas réussi à aller loin dans la compétition. Les dames ont été éliminées dès le premier tour tandis que les hommes n'ont pas passé le cap des quarts de finale.

Le basket 3x3, populaire, intense et spectaculaire fera son entrée au programme des jeux Olympiques de Tokyo en 2020.

A mi-chemin entre le jeu de rue et le 5x5, le basket-ball 3 contre 3 est une jeune discipline, née officiellement en 2010 avec l'organisation d'une première grande compétition

internationale, lors des JO de la jeunesse à Singapour.

Spontané et explosif, quand le basket traditionnel repose plus sur les systèmes de jeu et la patience, le 3x3 se joue sur un demi-terrain, avec un seul panier, et se termine au bout de 10 minutes ou dès qu'une équipe inscrit 21 points.

ATHLETISME/ACNOA

Le président Palenfo suspendu en attendant la décision du TAS

L'imbroglie se poursuit au sommet de l'Acnoa, l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique. Vendredi 3 novembre, l'organisation s'est réunie en urgence à Prague (République tchèque) et a acté la suspension de son président Lassana Palenfo.

Ce dernier a été écarté par 47 voix contre 4 par les 51 membres des différents Comités nationaux olympiques présents. Le dirigeant ivoirien est suspendu en attendant la décision du Tribunal arbitral du sport (TAS) dans le litige l'opposant à Ahmad Kalkaba Malbourn depuis le mois de mai.

Le 8 mai, le Camerounais était écarté de la course à la présidence de l'Acnoa. Le comité exécutif de l'association estimait que Malbourn avait violé son code éthique en s'appuyant sur les ressources financières du gouvernement camerounais pour mener campagne.

C'est l'Algérien, Mustapha Berraf, qui a été désigné à l'unanimité président de l'Association des comités nationaux olympiques africains par intérim. Mustapha Berraf



qui occupe le poste de vice-président de l'Acnoa, assurera l'intérim en attendant le verdict du Tribunal arbitral sportif (TAS) de Lausanne qui tranchera dans l'affaire de l'élection, contestée en mai dernier à Djibouti, du général ivoirien Lassana Palenfo pour un 4^e mandat à la tête de l'Acnoa.

Palenfo était seul candidat suite au rejet de la candidature de Hamad Kalkaba Malbourn, en raison de soupçons de corruption. Si le TAS donne gain de cause au Camerounais Kalkaba, les élections de l'Acnoa seront refaites.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Économie numérique

Avis d'appel à candidatures pour le recrutement du Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Togo

Le ministère des postes et de l'économie numérique du Togo a mis en place une Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et recrute, dans ce cadre, le directeur général de cette entité.

Il aura pour mission d'accompagner l'ARCEP à mieux relever les défis de régulation que posent les secteurs des communications électroniques et des postes, avec des principes modernes d'administration et de gestion axée sur les résultats.

Ses principales responsabilités consisteront à :

- Elaborer un contrat de performance sur 3 ans avec son autorité de tutelle,
- Mettre en place un plan stratégique et des manuels de procédures de gestion et de contrôle,
- Assurer la transition avec l'Autorité de réglementation du secteur des postes et des télécommunications,
- Coordonner les actions des différents départements,
- Assurer la gestion du budget dévolu à l'ARCEP,
- Représenter l'ARCEP auprès des autorités gouvernementales et institutionnelles,

Issu d'une formation juridique ou économique supérieure, d'une école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez au moins 10 ans d'expérience ou avez évolué au sein d'une autorité de régulation à l'international dans les secteurs de l'eau, de l'énergie ou des télécommunications.

Idéalement, vous connaissez le contexte des télécoms au Togo et en saisissez tous les enjeux. Vous avez un sens confirmé du service public et serez le garant de la bonne avancée des projets tout au long de votre mandature.

Rigoureux, autonome, force de proposition, fin négociateur, vous êtes doté d'excellentes capacités relationnelles et saurez promouvoir une culture du résultat.

Les candidatures peuvent être envoyées via le site de Michael Page Africa (www.michaelpageafrica.com), par email à igorrochette@michaelpage.fr ou directement par courrier à Igor Rochette, 164 Avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine, France.

La date-limite de dépôt de candidatures est fixée au 17/11/2017.

Merci de mentionner la référence QIR0628753



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 7713/17/CNSS/DG/DAICE - SP

COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo et résidant sur le territoire national

2^{ème} semestre 2017

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant de ladite institution et résidant sur le territoire national que l'opération semestrielle de contrôle de vie en vue du paiement des pensions et rentes du premier semestre 2018, se déroulera sur la période du 06 Novembre au 15 Décembre 2017 sur toute l'étendue du territoire national.

L'opération se tiendra simultanément à Lomé et à l'intérieur du pays suivant le calendrier général ci-après :

LOCALITES	DATES DE CONTRÔLE	SITES DU CONTRÔLE	HORAIRES DU CONTRÔLE	
			Matin	Après-midi
DIVISION MARITIME-GOLFE (ZONE GRAND LOME)	Du 06 novembre au 15 décembre 2017	Division CNSS Lomé (Hanoukope)	Tous les jours, sauf les samedis, dimanches et les jours fériés	
DIVISION MARITIME-GOLFE (PREFECTURE DE L'AVE)	Du 30 novembre au 1 ^{er} décembre 2017	Bureaux de la préfecture de l'Avé (KEVE)	8H à 13H	14H à 17H
DIVISION MARITIME-GOLFE (PREFECTURE DU ZIO)	Du 04 au 08 décembre 2017	Relais de la Mairie de Tsévié		
DIVISION MARITIME-LACS (ZONE ANEHO)	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Aného et dans les différentes préfectures de la zone		
DIVISION DES PLATEAUX	Du 06 novembre au 15 décembre 2017	Division CNSS Atakpamé et dans les différentes préfectures de la région des plateaux		
DIVISION CENTRALE	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Sokodé et dans les différentes préfectures de la région centrale		
DIVISION DE LA KARA	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Kara et dans les différentes préfectures de la région de la kara		
DIVISION DES SAVANES	Du 06 novembre au 08 décembre 2017	Division CNSS Dapaong et dans les différentes préfectures de la région des savanes		

A cet effet, le Directeur Général de la CNSS invite les pensionnés et rentiers concernés à se présenter sur les différents sites de contrôle munis des documents suivants :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, nouveau permis de conduire, livret d'épargne) en cours de validité ;
- La notification d'attribution du droit ou le reçu du dernier contrôle de vie, portant les références du / des droit(s).

NB : les bénéficiaires ayant procédé à des changements d'identité (noms et prénoms) doivent se munir des copies légalisées des jugements rectificatifs des actes de naissance.

A Lomé, afin d'éviter des bousculades aux guichets de contrôle de l'agence de Lomé à Hanoukapé les bénéficiaires relevant de la commune de Lomé et de la préfecture du Golfe sont invités à respecter le calendrier ci-après établi à leur intention :

Groupe de bénéficiaires	Site de contrôle	Dates de passage au contrôle
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 23 et 35 000	DIVISION MARITIME-GOLFE- AGENCE CNSS LOME (HANOUKOPE)	Du 06 au 10 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont supérieurs à 35 000		Du 13 au 17 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> > FUCEC > COOPECTRASSTO > COOPEC - AD > ORABANK 		Du 20 au 30 novembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> > CCP > SPT > UTB > ECOBANK > BIA 		Du 01 au 06 décembre 2017
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> > BTCI > SIAB > BANQUE ATLANTIQUE > BRS > BSIC > DIAMOND BANK > BOA > SOCIETE GENERALE > CORIS BANK 		Du 07 au 12 décembre 2017
Tous les retardataires		Du 13 au 15 décembre 2017

Les pensionnés et rentiers résidant dans les préfectures du Zio, de l'Avé et dans les préfectures couvertes par les divisions CNSS d'Aného, d'Atakpamé, de Sokodé, de Kara et de Dapaong sont priés de se conformer aux communiqués détaillés de passage les concernant qui seront diffusés sur les médias locaux, affichés dans lesdites divisions, aux chefs-lieux de leurs préfectures de résidence et déposés auprès des responsables locaux de la FENARET/CNSS.

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui ne se présenteront pas à cette opération de contrôle sera, conformément au code de sécurité sociale, suspendu à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Fait à Lomé, le 17 Octobre 2017

Le Directeur Général

INDRIL AWADE

Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie : (228) 22 51 99 26

BIA-TOGO 00136280001 - 64
 BTCI 05904200167 - 58
 ECOBANK 7010231400063401
 BOA 01002 001103970008 39

CCP - LOME 6310002011001000
 BPEC 11354150018
 Diamond Bank 223004172016-68
 SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000
 SIAB 01251104005071
 ORABANK Lomé 030301992001-83
 CORIS BANK 01001 000241024101 96

Togo Diamond Bank S.A. dont sa succursale Diamond Bank TOGO passera sous Manzi Finances Services en 2018

Eric J.

Les tractations vont bon train entre la maison mère de Diamond Bank et Manzi Finances Services de la Côte d'Ivoire qui veut reprendre les filiales de la banque nigérienne dans quatre (04) pays francophones de l'Afrique de l'Ouest y compris le Togo.

La décision a été annoncée dans un communiqué publié à la fin de la semaine dernière par le PDG de Diamond Bank Uzoma Dozie. "Après 18 ans de développement de la franchise Diamond Bank sur d'autres marchés d'Afrique de l'Ouest, le moment est venu d'investir pleinement nos ressources au Nigeria. La Diamond Bank du Nigeria quitte ses autres marchés ouest-africains pour concentrer ses efforts sur son pays, la plus grande économie de l'Afrique", a-t-il dit. Il a indiqué qu'il souhaitait concentrer ses ressources au Nigeria pour développer une activité de banque de détail axée sur la technologie. Dozie a déclaré que la population non bancarisée du Nigeria et la montée en puissance des plateformes bancaires numériques rentables vont lui donner l'opportunité d'atteindre des millions de clients sur un marché où il en

comptait déjà plus de 15 millions.

La banque a annoncé vendredi qu'elle avait accepté de vendre ses activités au Bénin, au Togo, en Côte d'Ivoire et au Sénégal à une société de services financiers basée en Côte d'Ivoire, Manzi Finances S.A. pour 61 millions d'euros. Il s'attend à ce que l'opération soit conclue cette année.

Rappelons qu'en août 2017, Diamond Bank a signé un contrat de vente et d'achat d'actions avec Manzi Finances SA, holding de services financiers basée en Côte d'Ivoire.

Dans le cadre des termes et conditions qui régiront le désinvestissement, la banque cédera la totalité de ses 1 985 000 actions, soit 97,07% des actions en circulation de Diamond SA, pour un montant de 61 millions d'euros. La décision prise par Diamond Bank va mettre met fin aux 18 années d'efforts du prêteur de rang intermédiaire.

Les actions Diamond, qui ont augmenté de 15% depuis le début de l'année, ont grimpé de 5% vendredi à 1,06 naira. Ils avaient chuté de 62 pour cent l'année dernière.

Diamond Bank a affiché une

hausse de 71,5% de son bénéfice avant impôts sur neuf mois à 6,67 milliards de nairas en septembre.

L'année dernière, la banque a déclaré qu'elle menait un plan de gestion du capital et s'assurait qu'elle répondait aux exigences réglementaires, ajoutant qu'elle envisageait de lever de nouveaux fonds.

Plusieurs banques nigérianes se sont développées à l'étranger il y a dix ans, encouragées par la hausse des prix des produits de base et cherchant à tirer parti de la croissance de la classe moyenne dans la région. Mais les perspectives se sont assombries avec une chute brutale des prix des matières premières depuis la mi-2014 qui a déclenché des crises de change sur certains marchés et a provoqué une dégradation des prêts.

Plusieurs banques nigérianes ont adapté leurs modèles d'affaires après que les prix bas de pétrole aient mis la pression sur l'once de prêt de pétrole et de gaz, jadis lucratif. Le Nigeria est sorti de la récession au deuxième trimestre mais la croissance est fragile.

Pour une sortie de la crise politique

Les femmes préconisent un dialogue sincère et franc

Etonam Sossou

Elles sont épouses et mères de familles. Les membres du groupe de réflexion "Femmes Mobilisées pour la Paix au Togo", se sont prononcées sur la crise politique qui secoue le Togo depuis plus de deux mois. Elles ont demandé face à la presse le 04 novembre à Lomé, à tous les acteurs de tous bords politiques, d'œuvrer pour un retour à la paix qui selon elles, passe inéluctablement par un dialogue franc et sincère. "Nous appelons à l'esprit citoyen et surtout patriotique de chaque acteur engagé dans la présente crise pour une solution concrète et pacifique. Au-delà des différences politiques, religieuses et ethniques, nous voulons croire que les filles et fils de cette nation, pourront s'asseoir autour d'une table dans les meilleurs délais en vue de discuter de l'avenir positif qu'ils veulent donner à ce pays cher à tous et à toutes et ceci dans l'intérêt supérieur des populations", a précisé Mme Léontine Suèto Ayayi, présidente du REPSFETO.

Ces femmes brisent le silence à cause des violences enregistrées lors des dernières manifestations, les destructions de biens publics et privés, les pertes en vies humaines, les blessés et arrestations qui indisposent les mères de familles qu'elles sont. A la veille de nouvelles manifestations, il est impératif qu'elles fassent entendre leur cri de cœur. "Aujourd'hui nous disons haut ce qu'on a chuchoté tout bas dans nos chambres, dans nos maisons, pour que les hommes comprennent que nous souffrons de voir nos enfants mourir et nos activités génératrices de revenus perturbées" a ajouté Mme Ayayi.

S'adressant pour une nouvelle fois à ces hommes qui semblent autistes, "Femmes Mobilisées pour la Paix au Togo" les invitent à limiter les dégâts déjà enregistrés en pertes de vies humaines ; en perte de biens publics et privés, et surtout en effritement du tissu social. Et pour limiter pour cela elles proposent aux parties d'engager un dialogue mais surtout franc et sincère tout en gardant à l'esprit que la paix est un processus à long terme et que sans elle, aucun développe-

ment n'est possible.

Outre cette rencontre avec la presse, ce groupe compte s'entretenir avec les leaders des partis politiques et les membres du gouvernement. Des émissions radiophoniques et télévisées sont aussi programmées pour sensibiliser la population sur la préservation de la paix. Elles appellent également au Président de République, Faure Grassingbé, à se remémorer son appel historique d'Atakpamé où il exhortait les organisations de la société civile, les médias, les acteurs politiques et le gouvernement à travailler ensemble pour l'éradication de la violence et la préservation de la vie humaine et l'exhortent à tout mettre en œuvre pour une résolution pacifique de la crise.

"Femmes Mobilisées pour la Paix au Togo", regroupent les membres du Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes dans l'Espace CEDEAO- Branche Togo (REPSFECO-Togo) et d'autres organisations (FECOMDE, Horizon Développement UGSL, APDF, APPROFHE-ITO, WANEP

CNSS CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE
N° 7914 / 17 / CNSS / DG / DP - SP

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance du public que dans le cadre d'une demande de pensions de veuvage et d'orphelins, le procès verbal du Conseil de famille et le certificat d'hérédité ne sont plus exigés. Ils sont remplacés par un acte notarié.

En conséquence, les ayants droits des assurés décédés qui seraient dans l'attente d'obtenir ces documents pour constituer leur demande sont invités à produire un acte notarié en remplacement.

Fait à Lomé, le 20 Octobre 2017

Le Directeur Général
AWADE

Route d'Atakpamé 1 BP 88 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOMÉ - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie: (228) 22 21 99 26
SIA-TOGO 0012628001 - 64
SICG 05904280567 - 88
SICOBANK 791022149953401
SIA 01002 001593770000 20
CCP - LOMÉ 0219902011501000
BPEC 11384160018
Diamond Bank 223984172016-62
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 91900 900024320101 48
LITE 310040544004000
SIA8 01251104005071
ORABANK Lomé 030201922001-03
CORIS BANK 91901 000241034191 86

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 462
DE LOTO KADOO DU 27 Octobre 2017

La LONATO a procédé vendredi dernier au 463^e tirage de LOTO KADOO. Lors du précédent tirage, ce sont ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés dans tout le pays. La remise des lots se fera à LOMÉ au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales. Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA. Au tirage des gros sont encore à enlever
-Pour la série K un lot de 2.000.000F CFA
-Pour la série W un lot de 1.500.000F CFA
Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°463 de LOTO KADOO du 03 Novembre 2017

Numéro de base					Numéros bonus	
76	55	52	45	79	05	77

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°018
DE LOTO Sam du 28 Octobre 2017

Le samedi dernier, les fidèles parieurs des jeux, ont assisté au tirage 19 de LOTO Sam. Lors du précédent tirage de LOTO SAM, de nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire de lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays. Néanmoins, LOMÉ la capitale a recensé un gagnant d'un maxi gros lot de 5.400.000F CFA. Le parieur a tenté sa chance auprès de l'opérateur 60100. La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales

LOTO Sam

Résultats du tirage N°019 de LOTO SAM du 04 Novembre 2017

Numéro de base				
51	65	07	57	63

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL



HUAWEI G POWER

CAMÉRA 5MP AVANT/
13MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)



INFINIX HOT4

CAMÉRA 5MP AVANT/
8MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED
rétro-éclairage ultra-lumineux



NUOVA HERO S

CAMÉRA 2MP AVANT/
5MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM
2GO

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
128GO

MÉMOIRE INTERNE
16GB



**HUAWEI
G POWER**

72.000F

MÉMOIRE RAM
1GO

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
32GO

MÉMOIRE INTERNE
16GB



**INFINIX
HOT4**

51.000F

MÉMOIRE RAM
512MB

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
16GO

MÉMOIRE INTERNE
8GB



**NUOVA
HERO S**

31.000F

Disponible
dans toutes
nos agences
et boutiques



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015